

# Centre Communal d'Action Sociale Commune d'Esnandes

Nombre de Conseillers	
En exercice	13
Présents	12
Votants	12
Absent	
Contre	
Pour	12

## Extrait du registre des délibérations Du Centre Communal d'Action Sociale

L'an deux mil dix neuf, le 11 avril à 20h, le Centre Communal d'Action Social de la commune d'Esnandes, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur le Président Didier Geslin.

Date de la convocation : Le 04 avril 2019

**Présents :** Didier Geslin, Anne Canaud, Claudette Palluau, Jocelyne Marie, Brigitte Maindron, Michelle Gloux, Anne Fréhel, Sylvie Sauvignon, Bernard Brunet, Catherine Fillon, Christian Vignaud, Lucien Texier

**Secrétaire de séance :** Anne Canaud

**Absent excusé :**

**Absent :** Alain Bouvet

**Invité :** Frédéric Gloria

### 2019 – 06/04 : Nouveaux tarifs de l' Accueil de Loisirs Sans Hébergement

#### 1) Périscolaire : lundi, mardi, jeudi, vendredi – mercredi matin

	Tarif de base Hors régime	Régime général	QF1	QF 2	QF 3
0,25 heure	1,00 €	0,92 €	0,57 €	0,72 €	0,78 €

#### 2) Périscolaire : mercredi après-midi/ Commune et territoire du SIVU

	Tarif de base Hors régime	Régime général	QF1	QF 2	QF 3	
13h15 18h30	Forfait	8,94 €	6,66 €	3,60 €	4,82 €	5,41 €
	0,25 heure	1,00 €	0,92 €	0,57 €	0,72 €	0,78 €

#### Mercredi après-midi / Hors territoire du SIVU

	Tarif de base Hors régime	Régime général	QF1	QF 2	QF 3	
13h15 18h30	Forfait	10,94 €	8,66 €	5,60 €	6,82 €	7,42 €
	0,25 heure	1,25 €	1,17 €	0,82 €	0,98 €	1,02 €

#### 3) Extra-scolaire : Vacances / Commune et territoire du SIVU

	Tarif de base Hors régime	Régime général	QF1	QF 2	QF 3
Journée	13,37 €	11,11 €	5,22 €	7,76 €	8,82 €
0,75 journée	11,22 €	8,94 €	4,46 €	5,96 €	7,52 €
0,50 journée	8,94 €	6,66 €	3,60 €	4,82 €	5,42 €

Vacances / Hors territoire du SIVU / vacances

	Tarif de base Hors régime	Régime général	OF1	OF2	OF3
Journée	15,38 €	13,11 €	7,27 €	9,76 €	10,82 €
0,75 journée	13,22 €	10,94 €	6,48 €	7,97 €	9,52 €
0,50 journée	10,93 €	8,66 €	5,60 €	6,82 €	7,42 €

**4) Extra-scolaire suppléments de sorties et journées exceptionnelles , veillées, pour toutes les familles**

Commune et territoire du SIVU	
Journées	Veillées
4,02 €	2,97 €
Hors territoire du SIVU	
Journée	Veillée
5,02 €	3,97 €

**5) Extra-scolaire : Garderie (hors déclaration )**

Commune et territoire du SIVU / vacances

De 7h30 à 8h30	0,62 €
De 17h30 à 18h30	0,62 €

Hors Commune et hors territoire du SIVU / vacances

De 7h30 à 8h30	0,87 €
De 17h30 à 18h30	0,87 €

Après délibération les membres du Conseil d'Administration adoptent les nouveaux tarifs du CLSH qui seront applicables au 08 juillet 2019.

Fait et délibéré en mairie,  
les jours, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures  
Affiché le 17 avril 2019  
Pour copie conforme, le 17 avril 2019

La Vice-Présidente du CCAS  
Anne CANAUD

